FRONT DE GAUCHE ile de France

PCF

URGENCE CLIMATIQUE

UN OUTIL REGIONAL POUR ANTICIPER LES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Paris, le 19 septembre 2019

Le groupe Front de gauche du Conseil régional d'Île-de-France propose la création d'un comité régional d'expertise et d'anticipation des effets du réchauffement climatique. En complément à la lutte indispensable contre le réchauffement, il aura pour objectif d'anticiper et d'adapter les politiques régionales face à cet enjeu majeur.

Le réchauffement climatique et ses très lourdes conséquences sont aujourd'hui indiscutables. Tous les signaux sont au rouge : phénomènes météorologiques extrêmes, raréfaction des ressources de la planète, en particulier de l'eau, pollutions majeures, multiplication des dangers sanitaires, atteintes à la biodiversité, sont autant d'enjeux majeurs auxquels l'humanité doit faire face, et dont les effets sont aggravés par les inégalités économiques et sociales.

Nul ne peut nier la réalité du réchauffement et son accélération au cours des dernières décennies.

Malgré les alertes répétées des scientifiques et les mobilisations citoyennes de plus en plus massives dans le monde, les réactions des pouvoirs publics et économiques restent très insuffisantes.

Il faut donc changer radicalement les politiques publiques, en mobilisant dès maintenant des moyens beaucoup plus conséquents pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre, et maintenir un climat vivable sans conséquences préjudiciables supplémentaires pour la vie humaine et la biodiversité.

La Région Ile-de-France doit jouer ici pleinement son rôle.

Mais elle doit aussi, dès maintenant, prendre en compte les enjeux de l'adaptation aux changements climatiques et de leur anticipation.

Ainsi :

CONSIDÉRANT que le renforcement indispensable des politiques de lutte contre les changements climatiques ne permettra probablement pas, compte tenu des phénomènes d'inertie, d'enrayer la tendance du réchauffement global d'ici à 2050 ;

CONSIDÉRANT qu'il importe d'anticiper dès à présent les lourdes conséquences environnementales, sanitaires, économiques et sociales du réchauffement climatique ;

CONSIDÉRANT le rôle déterminant des puissances publiques dans ce travail d'évaluation et d'anticipation ;

CONSIDÉRANT le rôle majeur des régions dans l'adaptation des territoires au réchauffement climatique ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'appuyer des politiques d'adaptation climatiques sur les compétences de scientifiques, d'experts et d'organisations citoyennes spécialisés ;

La Région Ile-de-France doit s'engager à mettre en place, dans le premier semestre 2020, un comité régional d'expertise et d'anticipation des effets du réchauffement climatique.

Ce comité pluridisciplinaire, scientifique et citoyen, aura la charge de produire une analyse détaillée et approfondie de ces enjeux, avec une attention particulière pour le territoire francilien.

Il devra esquisser différents scenarii pour la Région et ses habitants à l'horizon 2030 et 2050.

Il présentera des préconisations à l'intention des collectivités, des acteurs économiques et des citoyen.ne.s. Ces préconisations devront nourrir les documents directeurs de l'aménagement territorial de l'Ile-de-France (SDRIF, PDUIF...) et être intégrées dans des politiques publiques régionales ou infra-régionales.

Ces mesures d'adaptation climatique nécessiteront une volonté politique sans faille mais aussi des moyens financiers accrus, que l'État devra mobiliser.